

## Center Parcs du Rousset - Le spectre du lac de Chamboux, le projet abandonné de Côte-d'Or

<http://www.info-chalon.com/articles/bourgogne/2015/09/01/15742/center-parcs-du-rousset-le-spectre-du-lac-de-chamboux-le-projet-abandonne-de-cote-d-or/>

- 
- **Par Florence Genestier** le 01/09/2015
- 

**Le lac de Chamboux, vous connaissez ? Situé à quelques kilomètres de Saulieu, à la frontière de la Nièvre et de la Côte d'Or, c'est la petite commune de Saint-Martin-de-la-Mer qui aurait dû accueillir dès 2004 des hébergements avec espace aqualudique, similaire dans son montage financier à celui envisagé actuellement au Rousset. 1500 lits, trois cents bungalows, 25 hectares de jeux aquatiques. Une association d'habitants a eu gain de cause contre l'implantation du centre Pierre et Vacances.**

Evoqué par le 1<sup>er</sup> vice-président du conseil régional Michel Neugnot au rassemblement champêtre des partisans du Center Parcs du Rousset dimanche matin, le lac de Chamboux a longtemps été inscrit sur les tablettes du groupe international. Infochalon a cherché à en savoir davantage sur ce « précédent fâcheux », pour reprendre l'expression de l' élu socialiste. Cet abandon, c'est un spectre planant dont les partisans du projet du Rousset veulent éviter un remake saône-et-loirien.

« Pierre et Vacances, ce qu'ils veulent, c'est capter de l'argent public et faire de la spéculation immobilière », résume en une formule lapidaire l'ancien secrétaire de l'association « Sauver Chamboux ». Sauver Chamboux, loin des « 5 opposants individuels » décrits dimanche par le bras droit de François Patriat a représenté 200 membres et a recueilli plus de 4000 signatures contre le village vacances et le centre aqualudique de 2001 à 2004.

Le lac de Chamboux est un ensemble de trois étendues d'eau, artificielles, aménagées en 1985. C'est en ouvrant le quotidien régional le 11 septembre 2001, au moment où les Twin Towers s'effondrent à New York, que les habitants de ce joli coin du Morvan

apprennent que l'opérateur touristique envisage un vaste projet immobilier à deux pas de chez eux. Comme pour le Rousset, le consensus politique est total, les acteurs économiques motivés, les commerçants et artisans locaux enthousiastes. François Patriat, pas encore président du conseil régional et alors Secrétaire d'Etat aux PME dans le gouvernement Jospin s'investit dans la procédure.

L'implantation est mise à mal par le combat à la fois informatif et juridique de l'association. Une décision du tribunal administratif de Dijon du 23 juin 2003 annule la déclaration d'utilité publique du projet. Et sonne le glas de l'implantation de Pierre et Vacances en Côte d'Or. « On vivait à côté d'un lac d'eau potable financé par de l'argent public, on ne voulait simplement pas qu'ils nous le cochonne, c'est tout. On est des citoyens normaux, pas des extrémistes, ni des drogués comme le sous-entendait parfois M. Patriat à la fin des réunions ».

« Le projet Pierre et Vacances a surtout été retoqué définitivement parce qu'il contrevenait aux nouvelles directives européennes des lois sur l'eau. Chamboux est un réservoir d'eau potable destiné à l'alimentation de plus de 20.000 personnes et les périmètres de protection du captage étaient concernés. Un arrêté interpréfectoral qui visait l'urbanisation des rives du lac a été annulé par le tribunal. C'est ce qui a fait la différence et emporté l'abandon du projet par le groupe » se souvient un autre responsable du comité de défense.

Les tensions ont été aussi vives et fortes dans le secteur entre partisans et opposants du projet avorté. La procédure n'était pas la même qu'en Saône-et-Loire mais des échanges nerveux ont émaillé les réunions d'information. Des années après, « les traces de ce conflit ne sont pas toutes effacées » notent les militants du comité, constitué spécialement. Avec le recul, à froid, d'anciens partisans du projet ont confié aux opposants victorieux que « réaliser ce projet aurait été une connerie et un risque financier notamment par l'utilisation de fonds publics ». Un discours bien loin de leurs convictions affichées de 2001... « Pierre et Vacances s'installe dans des coins ruraux délaissés parce qu'ils savent que leur arrivée peut être perçue comme un miracle par les acteurs locaux et que l'investissement, jusqu'à l'aménagement routier, ne leur coûte rien. Tous les risques peuvent être pris par les collectivités locales. Or, les miracles n'existent pas » reprend l'ancien membre du bureau.

A la place du centre Pierre et Vacances, le lac de Chamboux compte désormais un domaine de 25 hectares où on peut réserver des tipis, des yourtes voire des maisons de Hobbit (sic) et profiter d'un banquet gaulois. Un hébergement touristique beaucoup plus modeste et atypique que les 300 bungalows estampillés Pierre et Vacances un instant envisagés. Le domaine touristique récolte un vrai succès de fréquentation.

\* Le site Sauver Chamboux : <http://sauver.chamboux.free.fr/>